

PAR TÉLÉCOPIEUR :

Montréal, le 13 juillet 2015

**Objet :** Demande d'accès aux documents pour les adresses 3460 à 3540, 3544,  
boulevard des Sources, (Dollard-des-Ormeaux) Montréal

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 7 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Les documents demandés suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation daté du 22 novembre 1985; 3 pages

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande pour les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 514-873-3636, poste 241.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Version originale signée par

IT/it

p.j. (articles et recours)

Isabelle Tremblay  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

**Bureau de Montréal**  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.tremblay@mdelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mdelcc.gouv.qc.ca](http://www.mdelcc.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Montréal, le 22 novembre 1985

La Cie de Construction  
Belcourt Ltée  
a/s: M. art 53-54  
Coordonnateur de projet  
3869 boul. des Sources  
Dollard-des-Ormeaux, QC  
H9B 2A2

"COPIE"

Objet: Construction d'un  
bain tourbillon, d'un bain  
froid et d'une piscine pu-  
bliques.

n/dossier no: 58600

Monsieur,

Suite à la demande de permis que vous nous avez soumise le 8 novembre 1985, je vous annonce qu'en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par la Loi sur la qualité de l'Environnement, (Lois refondues, chap. 0-2), j'autorise l'exécution des travaux mentionnés ci-dessous.

NATURE: Construction d'un bain tourbillon, d'un bain froid et d'une piscine publiques.

ADRESSE: 3450 boul. des Sources

MUNICIPALITÉ: Dollard-des-Ormeaux, QC

Les travaux peuvent être décrits sommairement comme suit:

- Un bain tourbillon intérieur de forme irrégulière en béton, ayant les dimensions de 8 pieds de longueur par 7.5 pieds de largeur et une profondeur de 4 pieds, pour un volume total de 210 pieds cubes. La charge maximale de baigneurs a été fixée à 5 personnes.
- La filtration de l'eau de fera à l'aide d'un filtre à sable ultra rapide assurant un minimum de 48 renouvellements d'eau par jour. Le bain tourbillon sera pourvue d'un écumoire avec tuyau d'équilibre ainsi que 2 bouches d'alimentation d'eau recirculée.
- Un bain froid intérieur a effluent de forme rectangulaire en béton, ayant les dimensions de 6 pieds de longueur par 3 pieds de largeur et une profondeur de 4 pieds pour un volume total de 72 pieds cubes.

.../2

- La filtration de l'eau se fera à l'aide d'un filtre à sable ultra rapide assurant un minimum de 48 renouvellements d'eau par jour. Le bain froid sera pourvue d'un écumoire avec tuyau d'équilibre ainsi qu'une bouche d'alimentation d'eau recirculée.
- Une piscine intérieure de forme rectangulaire en béton, ayant les dimensions de 39 pieds de longueur par 16.6 pieds de largeur et une profondeur variant de 4.5 pieds à 5 pieds, pour un volume total de 2717.75 pieds cubes et une superficie de 647.4 pieds carrés. Compte tenu de ces dimensions, la charge maximale de baigneurs a été fixée à 44 personnes.
- La filtration de l'eau se fera à l'aide de 2 filtres à sable ultra rapide assurant un minimum de 4 renouvellements d'eau par jour. La piscine sera pourvue de 2 écumaires avec tuyau d'équilibre ainsi que 4 bouches d'alimentation d'eau recirculée.
- Les eaux de lavage des filtres seront évacuées à l'égout municipal.
- La désinfection de l'eau sera faite au chlore. Celui-ci sera distribué, en continu, par un appareil automatique.
- La promenade est constituée de béton, d'un espace de 5 pieds de large avec une pente de 2% vers les renvois.
- Les bassins seront pourvus d'une trousse d'analyse capable de mesurer instantanément, en toute temps, avec la méthode de D.P.D., le chlore résiduel libre, le chlore total, le pH et l'alcalinité total de l'eau; (art. 67).
- Les salles de déshabillage respectent les exigences prévues aux articles 73 et 85 du règlement 77-15, 14 janvier 1977.
- Les installations sanitaires respectent les exigences prévues aux articles 78 et 85 du règlement 77-15, 14 janvier 1977.

Le tout tel que représenté aux plans et devis préparés par art 23-24 , architectes en date du 8 novembre 1985 et toute autre document fourni subséquemment par le requérant.

Ces travaux peuvent être entrepris à compter de la date des présentes et après avoir obtenu toute autre approbation ou autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant. Ils devront être exécutés conformément aux plans et devis décrits ci-dessus et toute modification éventuelle aux plans et devis décrits doit être autorisée par le soussigné avant que les travaux ne soient exécutés.

La présente autorisation ne vous soustrait pas à l'application de toute loi et de tout règlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Sous-ministre de  
l'Environnement,

Original signé par  
*Antonio Flamand*  
Directeur régional

par: Antonio Flamand,  
Directeur régional.

c.c.: Ville de Dollard-des-Ormeaux  
art 23-24 , architectes

AA/js